

Le conditionnel présent

Le **conditionnel présent** exprime ce qui pourrait arriver sous une condition, un souhait, un conseil, une demande polie, ou un futur vu depuis le passé.

Comment le former ?

On prend le **radical du futur** (celui de *je chanterai, j'irai, je serai*) et on ajoute les terminaisons de l'imparfait :

je	tu	il / elle	nous	vous	ils / elles
-rais	-rais	-rait	-rions	-riez	-raient

Aller : j'irais. Avoir : tu aurais. Voir : ils verraient. Faire : vous feriez.

Exemples

- Si j'avais le temps, **j'irais** au cinéma. (hypothèse)
- **Je voudrais** un verre d'eau. (politesse)
- Il a dit qu'il **viendrait**. (futur dans le passé)

La méthode

1. Repère « si » + imparfait, un conseil ou une demande polie.
2. Trouve le radical du futur du verbe.
3. Ajoute la terminaison de l'imparfait qui correspond à la personne.

Attention

Après « si », on n'emploie jamais le conditionnel : on dit *si j'avais*, pas « si j'aurais ».

Astuce pour retenir : Radical du futur + terminaisons de l'imparfait : je ferais, tu irais.

Exemple résolu

Complète avec le verbe entre parenthèses au conditionnel présent : Si tu m'appelais, je te ___ tout. (raconter)

1. La phrase : « Si tu m'appelais, je te ___ tout. (raconter) »
2. Infinitif « raconter » + -ais : je raconterais.
3. Réponse : « Si tu m'appelais, je te raconterais tout. (raconter) »

Exercices interactifs, indices et corrections : <https://retiensca.fr/competence/conditionnel-present>